Edilaix
33 cours VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

PROGRAMME

Déjouer les pièges de l'assemblée générale | RNCP – 10e édition

REF : RNCP-10e

RNCP 10ème édition
Rencontres Nationales de la CoPropriété (RNCP) 10e édition
Les 18 et 19 mars 2027 à Paris ou en replay

12 questions pratiques pour les professionnels

Grand témoin : David RODRIGUES, juriste à la CLCV

Responsabilité pédagogique : Jean-Marc ROUX, Directeur scientifique des éditions Edilaix

Durée

14.00 heures (2.00 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Format

NOVOTEL Paris Gare de Lyon 2 rue Hector Malot 75012 PARIS

Objectif(s) pédagogique(s)

- Maîtriser les principales étapes de préparation et de sécurisation de l'assemblée générale, du travail avec le conseil syndical à l'arrêté des comptes, en passant par la rédaction des résolutions, les notifications et la mise en concurrence.
- Maîtriser le déroulement de l'assemblée générale et les règles de vote et identifier les principaux risques de contestation, notamment en matière de délais, et gérer le contentieux futur.

Contenu de la formation

- Réussir la préparation (Jeudi 18 mars 2027 9h à 12h30)
 - • Comment préparer l'ordre du jour ? Conseil syndical - questions posées par les copropriétaires - questions obligatoires
 - • Comment rédiger les résolutions ? Majorités applicables - formulations des projets
 - • Quelles sont les modalités de consultation des pièces justificatives de charges ? Délai - lieu - bénéficiaires
 - Les réponses et les explications par Camille IVARS, avocat au barreau de Paris, Docteur en droit et Anne-Charlotte REICH-LEONI, Administrateur de biens
- Convoquer dans les règles (Jeudi 18 mars 2027 14h à 17h30)
 - • Comment notifier ? LRE - Justifications - remise contre récépissé - émargement
 - • À qui notifier ? Copropriétaires - époux - indivisaires - usufruitiers/ nus-propriétaires
 - • Quels documents joindre ? Formulaire de vote - mandat de vote- documents et informations

- Les réponses et les explications par Colette CHAZELLE, avocat au barreau de Lyon et Renaud FRANCHET, syndic, administrateur de biens à Lyon
- Assurer la bonne tenue de l'AG (Vendredi 19 mars 2027 9h à 12h30)
 - • Quels sont les membres du "bureau" ? Président de séance -scrutateurs - secrétaire de séance
 - • Modalités de vote ? Vote unique (décisions indissociables) – vote en présentiel/mandat /par
 - • Quelles majorités ? Majorité simple/absolue/renforcée et unanimité - passerelles
 - Les réponses et les explications par Pierre-Édouard LAGRAULET, avocat au barreau de Paris, Docteur en droit et Alexis DE COSTER, responsable métier Square Habitat Crédit Agricole.
- Contester avec efficacité (Vendredi 19 mars 2027 13h30 à 17h00)
 - • Qui peut agir en justice ? Copropriétaires - syndic - créanciers
 - • Quel est le délai pour agir ? Point de départ - durée
 - • Quelles sont les suites d'une action en annulation ? Sort de la décision - effet rétroactif - responsabilité
 - Les réponses et les explications par Agnès LEBATTEUX, avocat au barreau de Paris et Jean-Luc LIEUTAUD, administrateur de biens

Profils des apprenants

- administrateurs de biens ; syndics ; avocats ; géomètres-experts ; notaires.

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation (salle virtuelle si formation à distance)
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.
Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).
Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :
Yves STERVINOU - Président de la société Edilaix
Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix
Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap
Julie STERVINOU - Gestionnaire de formation

Edilaix
33 cours VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com

Livret d'accueil participant